



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E24897

VALABLE JUSQU'AU 03/06/2026

ÉDITÉ LE 13/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1976

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 13/05/2011
56 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS FOLLIN FRERES

34 AVENUE VAUBAN
76200 DIEPPE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DIEPPE 1981 B 25

Siret : 319 472 510 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 115787 02

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 076013897 J002

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 076013897 J002

Téléphone : 02 35 82 86 46

Portable : 0603701619

Fax : 02 35 82 02 86

Site Internet :

E-mail : follin.freres@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

CORUBLE DENIS CO-GÉRANT

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	04/06/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/06/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/06/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/06/2024
o Ventilation mécanique	04/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.